

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES SÉJOURS EN CHAMBRES D'HÔTES

PRÉAMBULE

Pour faciliter la lecture de ce document, les conditions générales de vente sont par la suite dénommées "CGV" dans la totalité des présentes.

Propriétaires des lieux, nous nous engageons à assurer personnellement votre accueil avec toutes les attentions qui permettront de faciliter votre séjour ainsi que la découverte de notre région.

Notre activité de location de chambres d'hôtes est exercée à titre professionnel, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Nantes.

Nos chambres d'hôtes sont conformes aux dispositions des articles D. 324-13 et D. 324-14 du Code du tourisme.

Les présentes CGV ont pour objet de vous informer sur les modalités d'hébergement, de réservation et d'annulation de réservation, ainsi que sur nos responsabilités respectives. Elles conditionnent le contrat de réservation passé entre "**Vous**", client, et "**Nous**", propriétaires de **L'Essongère**, par mail à contact@lessongere.com ou par téléphone au 07 85 88 25 85.

Les présentes CGV sont modifiables à tout moment sans préavis.

ARTICLE 1 – DURÉE DU SÉJOUR

Signataire du contrat de réservation, conclu pour un nombre de personnes et de chambres, et une durée déterminée, vous ne pourrez en aucune circonstance vous prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au-delà de cette durée.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SÉJOUR

L'offre de séjour est composée quotidiennement d'un hébergement en chambre individuelle équipée de toilettes et d'une salle d'eau privatives, ainsi que d'un petit-déjeuner.

L'offre de séjour est constituée de produits indissociables : votre libre choix de ne pas consommer durant votre séjour l'un d'entre eux ne peut en aucun cas prévaloir à une quelconque réduction du prix de l'offre de séjour.

Nos tarifs et offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptibles de ne pas être reconduits pour des réservations ultérieures.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les prix des offres de séjour indiqués sur le site www.lessongere.com sont les seuls tarifs réputés contractuels.

Ils s'entendent en euros (€), toutes taxes comprises (TTC), TVA non applicable selon l'article 293 B du Code général des impôts (CGI).

En sus, la taxe de séjour fixée à 0,88€ par personne et par nuitée sur la commune de Saint-Herblain est à régler sur place le jour du départ.

Dans tous les cas, les conditions, tarifs et offres sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

ARTICLE 4 – FORMALITÉS DE RÉSERVATION

La demande de réservation de votre séjour s'effectue par mail à contact@lessongere.com ou par téléphone au 07 85 88 25 85.

Après réception de votre demande de réservation, nous vous adressons par mail une confirmation écrite (contrat de réservation) incluant un lien de paiement de 100% du montant, taxe de séjour exclue à régler sur place à la fin du séjour.

Dans les 24 heures suivant l'envoi de ce mail, nous vous invitons non seulement à valider le contrat par retour de mail mais également à régler la somme demandée (dans la journée avant 18h00 s'il s'agit d'une réservation effectuée pour le lendemain).

Votre réservation sera réputée ferme uniquement après versement de ladite somme au crédit du compte bancaire de L'Essongère, crédit déductible de votre facture définitive.

Le versement de cette somme traduit implicitement votre acceptation des présentes CGV.

L'absence de versement de cette somme dans le délai imparti fait que la réservation n'est pas confirmée et qu'en conséquence, nous nous réservons le droit de récupérer la ou les chambres redevenue(s) vacante(s).

Toute réservation est conclue pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de personnes à l'arrivée du séjour dépasse le nombre prévu lors de la réservation, nous sommes en droit de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à notre initiative, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

ARTICLE 5 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la réglementation en vigueur (articles L.121-20-2 et L.121-20-4 du Code du commerce), le droit de rétractation ne concerne pas la prestation de service d'hébergement.

ARTICLE 6 – MODIFICATION DU SÉJOUR PAR VOS SOINS

Toute modification de date, d'identité ou d'effectif annule la réservation qui doit alors être à nouveau formulée : vous nous adressez une nouvelle demande par mail ou par téléphone.

Cette demande de modification ne sera effective que lorsque nous vous aurons confirmé son acceptation par mail.

ARTICLE 7 – MODIFICATION DE LA DURÉE DU SÉJOUR AU COURS DE VOTRE SÉJOUR

Si vous quittez L'Essongère avant la fin prévue de votre séjour, ou si vous arrivez à L'Essongère plus tard que la date initiale d'arrivée, quelles qu'en soient les raisons, nous vous facturerons les prestations correspondant à la durée du séjour réservé initialement.

ARTICLE 8 – ANNULATION DU SÉJOUR PAR VOS SOINS

Toute annulation du séjour doit faire l'objet d'un mail auprès de L'Essongère, l'horodatage de la réception du mail faisant foi.

Si l'annulation intervient plus de 14 jours calendaires avant la date d'arrivée prévue, le montant versé lors de la réservation sera intégralement remboursé.

Si l'annulation intervient entre 8 et 14 jours calendaires avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera remboursé à hauteur de 50%.

Si l'annulation intervient entre 0 et 7 jours calendaires avant la date d'arrivée, le montant versé lors de la réservation sera intégralement conservé.

En cas d'arrivée différée et/ou de départ anticipé en cours de séjour, quel qu'en soit le motif, le règlement total de la prestation réservée est dû.

ARTICLE 9 – ASSURANCE ANNULATION À CHARGE DU CLIENT

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans nos tarifs.

Il vous est donc vivement recommandé d'en souscrire une auprès de l'organisme assureur de votre choix.

ARTICLE 10 – ANNULATION DU SÉJOUR PAR LE PROPRIÉTAIRE

Si, avant le début du séjour, nous sommes amenés à annuler la réservation pour quelque raison que ce soit, nous devons vous en informer aussitôt par tout moyen que vous aurez mis à notre disposition lors de votre réservation, et de façon adaptée au délai disponible.

Sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, vous serez immédiatement et intégralement remboursé par virement bancaire des sommes que vous aurez déjà versées.

ARTICLE 11 – HEURE D'ARRIVÉE

Votre accueil est assuré, le jour de votre arrivée, de 17h00 à 19h00.

Pour votre confort et votre tranquillité, il est souhaitable que vous nous communiquiez un horaire probable d'arrivée.

En cas de retard, il vous est demandé de bien vouloir nous prévenir par téléphone au 07 85 88 25 85 pour organiser ensemble la remise de vos clés.

Sauf accord préalable, nous ne pourrons pas vous accueillir après 20h00.

ARTICLE 12 – HEURE DE DÉPART

Le dernier jour de votre séjour, le départ des chambres ne peut dépasser 11h00, après quoi il vous sera facturé une nuitée supplémentaire.

ARTICLE 13 – RÈGLEMENT DU SOLDE DE L'HÉBERGEMENT

Une facture définitive vous est délivrée en fin de séjour et comporte le montant de votre séjour, la taxe de séjour et les éventuelles consommations et prestations supplémentaires non prévues dans la réservation initiale.

Votre facture définitive est à régler sur place, le jour de votre départ, soit en espèces soit par carte bancaire (chèques non acceptés).

ARTICLE 14 – CHANGEMENT DE CHAMBRES

Sans que vous ne puissiez vous prévaloir d'aucune indemnité, nous nous réservons la possibilité de changer la chambre que vous aurez initialement réservée par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. En pareil cas, le coût de la réservation reste inchangé.

ARTICLE 15 – PETIT-DÉJEUNER

Le petit-déjeuner est servi au fur et à mesure des arrivées, à un horaire à définir ensemble n'excédant pas 10h00, dans la salle commune prévue à cet effet ou sur la terrasse selon la saison et si le temps le permet.

ARTICLE 16 – ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour des raisons d'hygiène et pour votre tranquillité, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette clause, notre refus d'accepter les animaux et leurs propriétaires ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à notre initiative. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

ARTICLE 17 – ART DE VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX

Afin de garantir la quiétude des lieux et votre confort, vous vous engagez à respecter les règles d'art de vivre arrêtées dans les présentes CGV et rappelées dans la ou les chambres que vous occupez, à savoir :

- Que les espaces intérieurs de L'Essongère sont non-fumeurs (y compris cigarette électronique) et qu'il est donc strictement interdit de fumer ou d'allumer des bougies dans la ou les chambres que vous occupez comme dans tout espace commun. En conséquence, un seul espace extérieur est réservé aux fumeurs et équipé d'un cendrier ;

- Que vous accédez librement à la ou les chambres que vous occupez comme à tout espace commun au cours de votre séjour sans limitation horaire. En conséquence, nous demandons, en cas de rentrée tardive (nocturne) dans les lieux, que le plus grand silence soit respecté pour la tranquillité de tous ;
 - Qu'il est interdit de manger dans la ou les chambres que vous occupez ;
 - Que vous vous engagez à rendre à la fin du séjour la ou les chambres que vous occupez dans l'état dans lequel vous en avez pris possession à votre arrivée (en dehors du ménage) et à déclarer systématiquement comme assumer financièrement toute dégradation dont vous seriez responsable sur l'ensemble de la propriété de L'Essongère. Les frais de réparation, y compris le temps des interventions nécessaires à la remise en état, seront réglés selon facturation distincte et sur la base des justificatifs des frais engagés ;
 - Que notre cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes ;
 - Que les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux ;
 - Que les enfants, obligatoirement âgés de minimum 7 ans, doivent toujours être accompagnés par un adulte dans les espaces intérieurs et extérieurs de L'Essongère ;
 - Que nous n'accepterons aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause ;
 - Que vous vous engagez à adopter en toute circonstance une attitude courtoise envers toute personne également présente dans les lieux, tels qu'autres clients, visiteurs ou propriétaire ;
 - Que vous nous déclarez à l'avance la présence de toute personne (famille, amis...) dont vous souhaiteriez la visite au cours de votre séjour à L'Essongère ;
 - Que vous ne jetiez rien d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique mis à votre disposition ;
 - Qu'il ne faut pas utiliser le linge de toilette mis à votre disposition pour le démaquillage ou le nettoyage des chaussures + veiller à ne pas tâcher vasques, lavabos ou plan faïencé par des produits de maquillage ou de cirage. Nous nous réservons le droit de facturer le coût de remplacement des serviettes et/ou linge tachés par ces produits.
- En cas d'oubli d'effets personnels de toute nature à L'Essongère à l'issue du séjour, ceux-ci peuvent vous être expédiés, à votre demande et à vos frais.

ARTICLE 18 – RESPONSABILITÉ

Vous attestez être une personne majeure et être couverte par une assurance responsabilité civile (RC) couvrant votre responsabilité et celles des personnes de votre famille.

L'Essongère atteste être titulaire d'une police d'assurance qui couvre sa responsabilité civile professionnelle (RCP) découlant de son activité de chambres d'hôtes.

Dans le cadre de l'usage que vous faites du site internet www.lessongere.com mis à votre disposition, nous vous informons que la protection des données personnelles ne peut être totale dans un réseau ouvert tel que l'Internet. D'autres internautes peuvent en particulier, le cas échéant, être en mesure de perturber la sécurité du réseau et de contrôler certains échanges d'informations. Vous êtes seul responsable des données transmises via Internet et enregistrées sur des serveurs web.

ARTICLE 19 – USAGE DU PARKING MIS À VOTRE DISPOSITION

L'Essongère dispose d'un parking dans son enceinte, destiné au stationnement des véhicules de sa clientèle.

À l'exception du jour de votre arrivée et de celui de votre départ où votre véhicule pourra momentanément stationner devant le perron de L'Essongère (déchargement des bagages), celui-ci devra être garé sur le parking dédié au cours de votre séjour.

Nous ne saurions être tenus responsables de toute dégradation du ou des véhicules stationné(s), vols ou effractions dont ils feraient l'objet au cours de votre séjour.

ARTICLE 20 – ENTRETIEN

Le ménage peut être effectué dans la ou les chambres que vous occupez, chaque jour à votre convenance.

En cas de séjour prolongé, le linge de toilette et les draps sont changés tous les trois jours.

ARTICLE 21 – MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes CGV sont modifiables à tout moment et sans préavis.
L'acceptation et le respect de ces CGV sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.

ARTICLE 22 – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Nous nous engageons à ne transmettre en aucun cas les informations que vous nous avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

ARTICLE 23 – LITIGE

Le présent contrat est régi par le droit français.
Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.